

Exercice financier 2024

SAINT-HYACINTHE EST DANS UNE EXCELLENTE SITUATION FINANCIÈRE

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 8 juillet 2025 – Lors de la séance publique du 7 juillet dernier, la Ville de Saint-Hyacinthe a déposé son rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024. La Ville annonce un surplus non affecté de 1 574 894,62 \$, après rabatement de différentes dépenses encourues pendant l'année et la consolidation de fonds pour la réalisation de projets futurs.

Revenus, dépenses et affectations

Les principales sources de cet excédent sont liées à des revenus plus importants qu'escomptés et à des dépenses moindres.

L'ensemble des revenus et affectations de l'exercice financier 2024 s'établit à 162,5 M\$, soit un écart de 12,63 % par rapport au budget adopté en décembre 2023, qui s'élevait à 144,3 M\$. Les revenus supplémentaires générés atteignent donc 18,2 M\$ et sont notamment liés aux droits de mutations immobilières, aux revenus de taxes foncières sur les nouveaux immeubles, aux revenus d'intérêts et à l'aide financière gouvernementale pour le transport en commun.

Concernant les dépenses, celles-ci ont été inférieures de 6,1 M\$ au budget initial, soit une baisse de 4,26 %. Un hiver clément, des postes vacants, des dépenses d'intérêts à la baisse et une provision budgétaire non utilisée expliquent cette diminution des charges.

Cette conjoncture favorable a permis de dégager un surplus total de 24,4 M\$, dont une partie importante a été utilisée pour rembourser par anticipation certains projets en attente de financement à long terme, évitant ainsi des frais d'intérêts futurs. C'est le cas pour les projets du 1400, rue Saint-Antoine, l'acquisition de deux camions autopompe, la réalisation des plans et devis de la Promenade Gérard-Côté, la restauration du stade Louis-Philippe-Gaucher phase 1, les travaux au parc Aurel-Letendre et le projet de la place Dessaulles.

Dettes à long terme

La dette à long terme à la charge des contribuables a diminué, passant de 72,6 M\$ au 31 décembre 2023 à 68,6 M\$ au 31 décembre 2024. Le ratio d'endettement par rapport à la richesse foncière uniformisée (RFU) est donc passé de 0,71 % à 0,54 %.

Rappel des grands projets réalisés en 2024

Durant l'année 2024, plusieurs grands projets municipaux ont été réalisés, dont :

- Acquisition du terrain des Sœurs de la Charité ;
- Acquisition de l'église Saint-Joseph ;
- Installation de compteurs d'eau ;



- Bouclage du réseau d'aqueduc au sud de la rivière Yamaska ;
- Travaux du 1400, rue Saint-Antoine ;
- Projet Mission Unitaïnés ;
- Inspection de l'intercepteur Laurier ;
- Augmentation de la capacité du poste de pompage Domaine sur le vert ;
- Réfection de l'intersection Laurier Ouest/Casavant Ouest ;
- Augmentation de la capacité du poste de pompage Verdure.

Des fonds pour le futur

La Ville profite de cette situation favorable pour ajouter 2,5 M\$ au fonds de roulement, portant celui-ci à 27,8 M\$. S'y ajoutent 950 000 \$ pour la création d'un fonds de stabilisation dédié aux projets liés à l'assainissement. Ces mécanismes permettent de financer certains projets sans recourir à l'endettement, et offrent une marge de manœuvre stratégique à la Ville.

Consciente des défis à venir, notamment la mise aux normes de l'usine d'épuration et la réfection de plusieurs dizaines de kilomètres d'infrastructures souterraines, l'administration municipale souhaite aller plus loin. Elle envisage ainsi de se doter d'une politique de gestion des surplus municipaux, en vue de créer des réserves financières ciblées. Cette approche proactive vise à amortir l'impact financier de grands chantiers à venir, tout en minimisant les hausses de taxes potentielles pour les citoyens.

Une recommandation des auditeurs

Les auditeurs recommandent que toutes les affectations soient entérinées formellement par résolution du conseil municipal ou réalisées au moment du dépôt des états financiers. Bien que les approbations aient toujours été validées par le conseil, elles devront désormais faire l'objet de résolutions explicites pour bonifier la transparence. Cette recommandation est pleinement appliquée pour les états financiers de 2024.

Une gestion financière responsable et efficace

« Il s'agit d'une excellente année financière qui se traduit par un excédent et nous pouvons être fiers de notre saine gestion financière et de la diminution du taux d'endettement. Nous continuons de travailler pour le développement de notre Ville, pour la qualité de vie des citoyens et pour une offre de service enviable tout en planifiant les investissements futurs. Les marges de manœuvre que nous dégageons année après année nous permettront d'investir dans les infrastructures d'aqueduc et d'égout qui en ont besoin avec un moindre impact pour les citoyens. L'augmentation du fonds de roulement qui atteint 27,8 M\$ et la création du fonds de stabilisation pour les projets d'assainissement sont des réserves essentielles pour une Ville comme la nôtre », explique M. André Beauregard, maire de Saint-Hyacinthe.